

alain.rihs@unine.ch

Projet de thèse en linguistique

Sous la direction du Prof. Louis de Saussure

Pragmatique des formes verbales non autonomes

Le champ d'investigation de notre travail de thèse concerne les formes verbales non autonomes. Nous comprenons sous ce label trois formes du verbe : l'infinitif, les différents types de participe et les différents temps du subjonctif. Nous nous proposons de traiter des relations aspecto-temporelles et modales mises en place par ces formes verbales sous l'angle spécifiquement sémantique et pragmatique.

Une étude conjointe de ces trois formes n'a jamais été proposée. Elles présentent pourtant plusieurs points communs, qui les distinguent nettement au sein du système verbal français.

Nous mentionnons trois points communs pour commencer :

(i) A de rares exceptions près¹, elles nécessitent la présence d'un verbe fléchi :

(1) *Paul aime* [verbe fléchi] *venir* [infinitif] *chez Marie*.

(2) *Se sentant seul* [participe présent], *Paul rend visite* [verbe fléchi] *à Marie*.

(3) *Marie apprécie* [verbe fléchi] *que Paul vienne* [subjonctif présent].

(ii) Elles s'accommodent de la présence d'un verbe fléchi à n'importe quel temps du passé² :

(4) *Paul a aimé / aimait venir chez Marie*.

(5) *Se sentant seul, Paul a rendu / rendit / rendait visite à Marie*.

(6) *Marie a apprécié / apprécia / appréciait que Paul vienne*.

(iii) Leur temporalité se calcule à partir de celle du verbe fléchi :

(7) *Paul aime / aimait venir chez Marie*.

(8) *Se sentant seul, Paul rend / a rendu visite à Marie*.

(9) *Marie apprécie / appréciait que Paul vienne*.

¹ Par exemple, lorsque le subjonctif a valeur d'ordre (*Qu'il vienne !*) ou de souhait (*Que tout se passe bien !*). On pourrait toutefois soutenir qu'il s'agit là de propositions elliptiques, qui font l'économie du verbe introducteur, au profit d'un effet de focalisation sur l'événement ([J'ordonne, je veux ou je demande] *qu'il vienne*, [Je souhaite] *que tout se passe bien*).

² Nous nous contentons d'illustrer notre propos avec les temps non composés de l'indicatif.

En (7), *venir* est un événement du présent si le verbe fléchi est au présent, et un événement du passé si le verbe fléchi est au passé. Il en va de même pour *se sentant seul* en (8) et *vienne* en (9), qui calquent leur temporalité sur celle du verbe fléchi.

Réunir l'infinitif, les participes (parmi lesquels on compte aussi le gérondif) et le subjonctif sous l'étiquette « formes verbales non autonomes » est donc justifié, dans la mesure où leur présence dans la phrase implique celle d'un autre verbe.³ Ainsi, le verbe fléchi occupe toujours la fonction de prédicat principal de la phrase ; le verbe non autonome apparaît quant à lui soit dans une proposition subordonnée (c'est le cas du subjonctif et du gérondif), soit dans une proposition coordonnée (c'est le cas des participes présent et passé), soit dans une prédication liée à la proposition principale (c'est le cas de l'infinitif).

Au vu des exemples (1) à (9), on serait tenté d'affirmer que ces trois formes verbales sont indéterminées temporellement, puisqu'elles épousent les marques temporelles du verbe fléchi auquel elles sont associées. Ainsi, elles n'auraient pas pour fonction de localiser un événement dans le temps, ou de déterminer l'organisation temporelle des événements, mais d'établir une relation conceptuelle complexe avec le verbe principal. Notre objectif sera, dans un premier temps, de caractériser la nature du lien mis en place par les deux verbes en jeu. Cela nous permettra vraisemblablement de dégager la valeur sémantique de la forme non autonome pour le verbe principal, et de décrire la manière dont les différents systèmes qui font intervenir des formes non autonomes représentent les relations entre événements.

Toutefois, on peut raisonnablement faire l'hypothèse que le degré de dépendance syntaxique entre le verbe principal et la forme verbale non autonome a des répercussions sur la nature de la relation sémantique. L'infinitif est sélectionné par le verbe fléchi ; il fonctionne comme un argument du verbe. A l'opposé, le participe a valeur d'ajout dans la phrase ; il est le noyau d'une prédication coordonnée à la principale. Ces différences dans le comportement syntaxique des formes non autonomes nous poussent donc à les traiter séparément. Néanmoins, nos descriptions de l'infinitif, des participes et du subjonctif visent des buts communs :

³ Nous préférons la notion de forme verbale *non autonome* à la notion de forme verbale *non finie*. En effet, le subjonctif, à la différence de l'infinitif et du participe présent, ne peut pas être considéré comme une forme non finie : il est un mode flexionnel, plein, qui signifie morphologiquement son rattachement à une personne. Le participe passé indique lui aussi son rattachement à un support nominal par un accord morphologique en genre et nombre, contrairement au participe présent et à l'infinitif qui, même s'ils sont rattachés à un support nominal, conservent une morphologie unique (non finie).

(i) dégager les effets de sens produits par l'association d'une forme fléchie et d'une forme non autonome.

(ii) proposer une hypothèse crédible relative à l'absence ou à la présence de contraintes temporelles dans la sémantique des formes verbales non autonomes.

(iii) dégager les contraintes imposées par le verbe principal sur la sélection d'une forme non autonome.

Nos recherches se sont pour l'instant concentrées sur le participe présent et le gérondif. Nous avons proposé et évalué une hypothèse sur la temporalité de ces deux formes aux emplois voisins, notamment dans le cadre de notre mémoire de DEA. Notre problématique concernait leur distribution ; nous avons cherché à déterminer un critère qui explique pourquoi certaines commutations sont délicates, comme en (10) et (10'), et dans quels cas elles produisent un changement du sens de la phrase, comme en (11) et (11') :

(10) *Il s'endormit par terre, s'éveillant avec de terribles courbatures une fois le jour venu.*

(10) ?? *Il s'endormit par terre en s'éveillant avec de terribles courbatures une fois le jour venu.*

(11) *Paul héla un taxi, décidant qu'il était temps de partir.*

(11') *Paul héla un taxi en décidant qu'il était temps de partir.*

Nous avons émis l'hypothèse que le gérondif exprime la simultanéité des événements et que le participe présent n'impose pas de contrainte temporelle. Cette hypothèse permet d'expliquer pourquoi (10) est acceptable alors que (10') est étrange. Les événements *s'endormir* et *s'éveiller* se suivent nécessairement : le gérondif, qui suppose la simultanéité, est donc inadéquat, alors que le participe présent, qui tolère tout type de configuration temporelle (notamment la consécution), convient tout à fait. Notre hypothèse permet également d'expliquer pourquoi (11) reçoit une lecture causale, contrairement à (11') : *décider de partir* ne peut être la cause de *héler un taxi* qu'à condition que les deux événements se suivent temporellement ; or, seul le système verbe fléchi – participe présent est à même d'exprimer la succession des événements.

L'hypothèse selon laquelle le gérondif est un indicateur de simultanéité ne va toutefois pas sans poser quelques problèmes. La question de la simultanéité du gérondif est débattue de longue date (cf. Gettrup 1977, Halmøy 1982) et reste d'actualité (cf. Le Goffic 1997, Kleiber 2007a & 2007b). Les sémanticiens qui défendent la thèse d'une indétermination temporelle

du gérondif suggèrent, par exemple, qu'il est difficile de voir une relation de simultanéité entre les événements de (12) et de (13) :

(12) *Paul est allé se coucher en rentrant chez lui.*

(13) *Paul a évité les embouteillages en partant de bonne heure.*

On pourrait toutefois soutenir que la relation entre les événements de (12) et (13) relève bel et bien d'une forme de simultanéité. Certes, si on s'en tient à une analyse qui fait appel à la dénotation stricte des prédicats, les événements *rentrer chez soi* et *aller se coucher* ou les événements *partir de bonne heure* et *éviter les embouteillages* ne sont pas simultanés. Or, une telle analyse ne dit rien de la valeur du gérondif pour la proposition principale ; elle traite les deux événements en jeu sur le même plan. Une analyse pragmatique, qui tient compte d'un élargissement possible de la dénotation des prédicats (cf. Wilson 2003), permet au contraire d'expliquer la pertinence du gérondif dans ces propositions. Elle permet également de sauver la thèse de la simultanéité. En résumé, (12) et (13) nous semblent générer des représentations où l'événement du verbe fléchi est envisagé dans les termes de l'événement au gérondif : le gérondif crée les conditions préparatoires à la réalisation de l'événement principal ; autrement dit, il produit un état résultant pertinent qui sert d'arrière-plan à l'événement principal. Cette explication fait intervenir une conception assouplie des rapports de simultanéité.

On voit à travers cet exemple que la temporalité des formes non autonomes est un problème délicat et qu'il est difficile de trancher en faveur ou en défaveur d'une contrainte temporelle contenue dans la sémantique de ces formes verbales. La défense de la simultanéité du gérondif suppose, par exemple, que l'on puisse expliquer une série de cas qui, à première vue, ne semblent pas satisfaire cette contrainte. Elle constitue toutefois une réponse crédible à la question de la distribution du gérondif et du participe présent. Nos recherches sur les formes participiales auront ainsi pour objectif d'évaluer la pertinence de l'hypothèse suivante :

(H) Parmi les formes participiales simples, seul le gérondif renferme une contrainte sur l'organisation temporelle des événements.

Nous ambitionnons également de proposer des réponses aux problèmes suivants :

(i) Il est communément admis que le gérondif occupe une place circonstancielle dans la phrase (cf., entre autres, Halmøy 1982 & 2003, Franckel 1989, Arnavielle 1998). Autrement dit, le gérondif exprime les circonstances dans lesquelles l'événement dénoté par le verbe

fléchi a lieu. Les circonstances les plus souvent citées sont la manière, le moyen, la cause et la concomitance. *A contrario*, les rares études sur le participe présent (cf. Herslund 2000 ou Kindt 2003) ne parviennent pas à définir de manière satisfaisante la relation qu'il établit avec la principale. Nous nous demanderons si l'étiquette circonstancielle est appropriée dans le cas du participe présent, ou s'il génère, avec le verbe fléchi, d'autres types de représentation que le gérondif.

(ii) Un autre problème qu'il nous faudra résoudre concerne la place des formes participiales de l'accompli (*ayant / étant* + participe passé) dans le système verbal. A notre connaissance, elles n'ont jamais été étudiées en parallèle avec les formes simples (participe présent et participe passé). Or, il nous semble que la capacité du participe présent à dénoter un événement antérieur à l'événement du verbe fléchi pose problème aux formes de l'accompli, dont la particularité expressive ne va dès lors plus de soi. (14) et (14') ne semblent par exemple pas présenter de différence quant à l'organisation temporelle des événements.

(14) *Saisissant son chapeau, il s'élança hors de chez lui.*

(14') *Ayant saisi son chapeau, il s'élança hors de chez lui.*

Néanmoins, les représentations qu'on attache à ces deux phrases ne nous semblent pas identiques. Il s'agira de préciser l'idée intuitive que le participe présent de (14) nous donne à voir l'événement *saisir son chapeau* en vision sécante, à la manière d'un imparfait, alors que le participe présent de l'accompli en (14') insiste sur la création d'un état résultant, à la manière d'un passé composé.

Les problématiques soulevées par le participe ne sont pas très éloignées de celles que soulève le subjonctif. On peut voir par exemple une ressemblance entre le participe présent et le subjonctif présent, qui manifestent tous les deux peu (ou pas) de contraintes temporelles. Si le participe présent est à même d'exprimer l'antériorité, et donc de concurrencer la forme accomplie du participe, le subjonctif présent est lui capable de renvoyer à un événement du passé, et de concurrencer le subjonctif imparfait :

(15) *Marie voulait que Paul vînt.*

(15') *Marie voulait que Paul vienne.*

La commutation des deux formes du subjonctif ne semble pas introduire de variation de sens (cf. Soutet 2000), contrairement à la commutation des deux formes du participe.

Substituer le subjonctif présent au subjonctif imparfait rend néanmoins la phrase ambiguë, puisque (15') peut équivaloir à (16) comme à (16') :

(16) *Marie voulait que Paul vienne ce jour-là.*

(16') *Marie voulait que Paul vienne aujourd'hui.*

Seul un recours au contexte permet de déterminer si *venir* réfère à un moment du passé ou du présent.

La problématique que nous aimerions soulever à propos du subjonctif présent concerne précisément la souplesse de ses usages. L'argument que l'on invoquerait spontanément pour expliquer cette souplesse concerne les types de fonction sémantique qu'on attribue généralement au subjonctif. Selon les grammaires (cf. Damourette et Pichon 1911-1936, Riegel & *al.* 1994) et selon les études descriptives sur le sujet (Havu 1996, Soutet 2000), la fonction du subjonctif serait modale ; le subjonctif n'aurait pas pour fonction de désigner un événement du monde et de l'ancrer temporellement (dans le passé, le présent ou le futur), mais d'exprimer l'attitude du locuteur à l'égard de cet événement. Cela expliquerait pourquoi on trouve le subjonctif dans des subordinées introduites par des verbes qui expriment la nécessité (*falloir, requérir*), la volonté (*vouloir, désirer*), le regret (*déplorer, regretter*) ou l'incertitude (*douter, craindre*). Le subjonctif dénoterait ainsi un événement vis-à-vis duquel le locuteur manifesterait explicitement sa position (au moyen d'un verbe fléchi à l'indicatif). Le subjonctif présent pourrait ainsi apparaître indifféremment à la suite d'un verbe fléchi au présent ou à un temps du passé sans que cela pose problème à la bonne formation de la phrase.

La théorie classique à propos du subjonctif ne nous semble toutefois pas capable d'expliquer deux données essentielles. Premièrement, elle n'explique pas pourquoi certains verbes qui expriment une attitude du locuteur à l'égard d'un événement ne sont pas suivis d'un subjonctif (*estimer, croire, maintenir, supposer, etc.*). Ces verbes ne nous semblent pas appartenir à une catégorie qui les distingue des verbes qui réclament le subjonctif, comme en témoignent les couples (17) / (17') et (18) / (18') qui mettent en opposition des verbes introducteurs qui appartiennent aux mêmes catégories sémantiques :

(17) *Je doute qu'il vienne.*

(17') *Je ne pense pas qu'il viendra.*

(18) *Je souhaite qu'il soit ici.*

(18') *J'espère qu'il est ici.*

Deuxièmement, la théorie classique ne permet pas d'expliquer pourquoi la présence du subjonctif n'est pas requise dans une structure comme (19) :

(19) *Paul veut venir.*

(19') * *Paul veut qu'il [Paul] vienne.*

(19') est une proposition agrammaticale si *Paul* et *il* sont co-référents. Or, si l'expression de la subjectivité du locuteur devait être marquée au niveau de la subordonnée par la présence d'un subjonctif, c'est (19') et non (19) qui devrait être retenue par le système linguistique. Plus généralement, l'hypothèse d'un subjonctif modal (au sens où il exprimerait une posture du locuteur à l'égard de l'événement) suppose une redondance : l'attitude du locuteur serait doublement marquée, au niveau du choix du verbe introducteur et au niveau du mode (subjonctif) de la subordonnée. Ces observations nous poussent à penser qu'il faut évaluer d'autres hypothèses pour cerner la valeur sémantique du subjonctif pour la proposition principale. Nous évaluerons notamment la pertinence de l'hypothèse selon laquelle le subjonctif indiquerait l'irréalité de l'événement (ou convoquerait un monde possible dans lequel l'événement serait vrai). Cette hypothèse de la contre-factualité nécessite cependant qu'on explique pourquoi le subjonctif présent est aussi capable de dénoter des événements qui ont eu lieu, comme en (20), ou qu'il n'accompagne pas systématiquement un verbe qui introduit un événement irréel ou non réalisé, comme en (21) :

(20) *Paul était content que Marie vienne à sa soirée.*

(21) *Marie s'imagine que Paul est amoureux d'elle ; ça l'aide à s'endormir.*

Nous envisageons finalement de considérer le subjonctif sous un angle diachronique. Nous chercherons d'une part à localiser le moment où le subjonctif présent s'est imposé comme une forme concurrente à la fois du subjonctif imparfait et du subjonctif passé, et nous chercherons d'autre part à déterminer si la distribution entre subjonctif et indicatif dans les subordonnées complétives a varié au cours de l'évolution de ces deux modes.

La première partie de notre travail consistera ainsi à décrire les rapports de temporalité complexes qui s'établissent entre les formes verbales fléchies et les formes verbales non autonomes. Nous chercherons à mettre en évidence les critères de sélection que le verbe fléchi impose à la forme non autonome, argument du verbe (dans le cas du subjonctif et de l'infinitif) ou complément de phrase (dans le cas des participes), et nous dégagerons les effets de sens produit par cette association.

Une seconde partie de notre travail consistera à proposer des procédures interprétatives pour les formes verbales non autonomes. Nous nous inscrivons ainsi dans la tradition initiée par Blakemore (1987) et perpétuée notamment par Moeschler & al. (1994) et Luscher (1998b / 2002), fondée sur la distinction entre expressions conceptuelles et expressions procédurales. Les expressions conceptuelles, qui regroupent les morphèmes lexicaux (verbes, noms, adjectifs), font appel aux représentations mentales et sollicitent, dans le processus interprétatif, un savoir encyclopédique. Les expressions procédurales, elles, n'encodent pas de concept, mais déclenchent le traitement interprétatif de l'énoncé. Elles fournissent un ensemble d'instructions qui orientent le destinataire dans son interprétation ; elles lui permettent ainsi de combiner les concepts en présence de manière optimale. L'organisation de ces instructions est complexe et hiérarchisée. C'est la raison pour laquelle on parle de *procédure*, c'est-à-dire d'un mécanisme composé d'étapes successives, qui correspondent à l'enchaînement des inférences auxquelles se livre le destinataire pour accéder au sens de l'énoncé. Ce sont initialement les connecteurs argumentatifs (cf. Blakemore (1987) sur le connecteur *mais*), puis les déictiques et les pronoms anaphoriques qui ont été conçus comme des expressions renfermant une procédure interprétative. L'apport de Moeschler (1998) a été d'étendre le principe de procédure aux temps verbaux. Par la suite, Saussure (2003) a redéfini la notion de procédure de manière algorithmique et a suggéré que l'interprétation des énoncés est en soi une procédure, qui appelle des sous-procédures attachées à des items lexicaux ou grammaticaux (comme les temps verbaux). Ses procédures pour les temps verbaux du passé s'inscrivent dans le cadre de la théorie de la pertinence (Sperber & Wilson 1986 / 1995). Le processus interprétatif dans lequel le destinataire s'engage est ainsi commandé par les expressions linguistiques elles-mêmes (il est donc en partie une affaire de décodage), mais il suppose le recours à des hypothèses contextuelles. Celles-ci lui permettent d'évaluer la pertinence des interprétations possibles de l'énoncé (autrement dit des différentes combinaisons entre expressions conceptuelles) à chaque étape du processus interprétatif. Lorsque sa recherche de pertinence est satisfaite, c'est-à-dire lorsque l'effet cognitif qu'il obtient compense son effort de traitement, il met fin à la procédure interprétative.

Bibliographie

ARNAVIELLE, T. (1998), Le morphème –ANT : unité et diversité. Etude historique et théorique, Louvain-Paris, Peeters.

ARNAVIELLE, T. (2003), « Le participe, les formes en –ant : positions et propositions », in *Langages* 149, 37-54.

BARRAL, M. (1980), L'imparfait du subjonctif : étude sur l'emploi et la concordance des temps du subjonctif, Paris, Picard.

BLAKEMORE, D. (1987), *Semantic constraints on relevance*, Oxford, Blackwell.

BLANVILLAIN, O. & al. (2006-2007), *Les formes non finies du verbe*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, deux vol.

BOYSEN, G. (1971), *Subjonctif et hiérarchie : étude sur l'emploi du subjonctif dans les propositions complétives objets de verbes en français moderne*, Odense, Odense University Press.

CARSTON, R. (2002), *Thoughts and utterances. The pragmatics of explicit communication*, Oxford, Blackwell.

CARSTON, R. (2002), "Relevance theory and the saying / implicating distinction", in *Handbook of pragmatics* (L. Horn & G. Ward ed.), Oxford, Blackwell, 633-656.

COMBETTES, B. (1998), *Les constructions détachées en français*, Paris, Ophrys.

DAMOURETTE, J. & PICHON, E. (1911-1936), *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, Paris, d'Artrey, tome V.

DE CARVALHO, P. (2003), « Gérondif, participe présent et adjectif déverbal en –ant en morphosyntaxe comparative », in *Langages* 149, 100-126.

DE SAUSSURE, L. (2000), « Quand le temps ne progresse pas avec le passé simple », in *Passé et parfait*, *Cahiers Chronos* 6, 37-48.

DE SAUSSURE, L. (2003), *Temps et pertinence, éléments de pragmatique cognitive du temps*, Bruxelles, De Boeck – Duculot.

DOWTY, D. (1986), "The effects of aspectual class on the temporal structure of discourse : semantics or pragmatics ?", in *Linguistic and Philosophy* 9, 37-61.

DREER, I. (2007), *Expressing the same by the different : the subjunctive vs the indicative in French*, Amsterdam, John Benjamins.

ENGLEBERT, A. (1998), *L'infinitif dit « de narration »*, Paris, Duculot.

FARKAS, D. (1985), *Intentional descriptions and the romance subjunctive mood*, New York, Garland.

FAUCONNIER, G. (1984), *Espaces mentaux. Aspects de la construction du sens dans les langues naturelles*, Paris, Minuit.

FAUCONNIER, G. (2004), "Pragmatics and cognitive linguistics", in *Handbook of pragmatics* (L. Horn & G. Ward ed.), Oxford, Blackwell, 657-674.

FRANCKEL, J.J. (1989), *Etude de quelques marqueurs aspectuels du français*, Genève, Droz.

GETTRUP, H. (1977), « Le gérondif, le participe présent et la notion de repère temporel », in *Revue Romane* 12, 2, 210-271.

GRICE, P. H. (1967), "Logic and conversation", in *Studies in the way of words*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 22-40.

HALMØY, J.-O. (1982), *Le gérondif, éléments pour une description syntaxique et sémantique*, Trondheim, Tapir.

HALMØY, J.-O. (2003), *Le gérondif en français*, Paris, Ophrys.

HAVU, E. (1996), *De l'emploi du subjonctif passé*, Helsinki, Suomalainen Tiedekatemia.

HUOT, H. (1981), *Constructions infinitives du français : le subordonnant « de »*, Genève, Droz.

HERSLUND, M. (2000), « Le participe présent comme co-verbe », in *Langue Française* 127, 86-94.

HØYER, A.-G. (2003), *L'emploi du participe présent en fonction d'attribut libre et la question de la concurrence avec le gérondif*. Mémoire de DEA, Université de Bergen.

KAMPERS-MANHE, B.-A.-A. (1991), *L'opposition subjonctif / indicatif dans les relatives*, Amsterdam, Rodopi.

KINDT, S. (2003), « Le participe présent en emploi adnominal comme prétendu équivalent de la relative en qui », in *Langages* 149, 55-70.

KLEIBER, G. (2006), « Le gérondif en chantant et ... en se rasant », in *Text und Sinn. Studien zur Syntax und Deixis im Deutschen und Französischen. Festschrift für Marcel Vuillaume. Zum 60. Geburtstag* (J.-F. Marillier, M. Dalmas and I. Behr ed.), Tübingen, Stauffenburg Verlag, 119-131.

KLEIBER, G. (2007 a), « La question temporelle du gérondif : simultanéité ou non ? », in *Les formes non finies du verbe -2-*, Travaux linguistiques du CERLICO 20, 109-123.

KLEIBER, G. (2007 b), « En passant par le gérondif avec mes (gros) sabots », in *Etudes sémantiques et pragmatiques sur le temps, l'aspect et la modalité*, Cahiers Chronos 19, 93-125.

KLEIBER, G. & THEISSEN, A. (2006), « Le gérondif comme marqueur de cohésion et de cohérence », in *Cohérence et discours* (F. Calas ed.), Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 173-184.

KOZLOWSKA, M. (1998), « Aspect, mode d'action et classes aspectuelles », in *Le temps des événements* (J. Moeschler & al. ed.), Paris, Kimé, 101-121.

LAURENDEAU, P. (2003), « Concomitance temporelle, quantification des procès et causalité inférée en co-énonciation parlée », in *Modes de repérages temporels*, Cahiers Chronos 11, 133-149.

LE GOFFIC, P. (1997), « Formes en -ant et calcul du sens », in *Co-texte et calcul du sens* (C. Guimier ed.), Caen, Presses Universitaires de Caen, 127-133.

LEMHAGEN, G. (1979), *La concurrence entre l'infinitif et la subordonnée complétive introduite par « que » en français contemporain*, Stockholm, Almqvist & Wiksell.

LINDQVIST, C. (1979), *L'emploi temporel dans la complétive au subjonctif introduite par un temps du passé en français contemporain*, Stockholm, Almqvist et Wiksell.

LIPSKY, A. (2003), « Pour une description sémantique et morphosyntaxique du participe présent français et allemand », in *Langages* 149, 71-85.

LUSCHER, J.-M. (1998/2002), *Eléments d'une pragmatique procédurale. Le rôle des marques linguistiques dans l'interprétation*, Göppingen, Kümmerle Verlag.

MOESCHLER, J. (1998), « Les relations entre événements et l'interprétation des énoncés », in *Le temps des événements* (J. Moeschler & al. ed.), Paris, Kimé, 293-321.

MOESCHLER, J. & al. (1994), *Langage et pertinence. Référence temporelle, anaphore, connecteurs et métaphore*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy.

MOESCHLER, J. & REBOUL, A. (1994), *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris, Seuil.

MOURELATOS, A. (1981), "Events, processes and states", in *Tense and Aspect* (P. Tedeschi & A. Zaenen ed.), *Syntax and Semantics* 14, 191-212.

PUSTEJOVSKY, J. (1995), *The generative lexicon*, Cambridge (Mass.), MIT Press.

REMI-GIRAUD, S. & al. (1988), *L'infinitif : une approche comparative*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon.

- REICHENBACH, H. (1947), *Elements of symbolic logic*, New York, Free Press.
- RIEGEL, M., PELLAT, J.-C. & RIOUL, R. (1994), *Grammaire méthodique du français*, Paris, P.U.F.
- SEARLE, J. R. (1982), *Sens et expression*, Paris, Minuit.
- SOUTET, O. (2000), *Le subjonctif en français*, Paris, Ophrys.
- SPERBER, D. & WILSON, D. (1989), *La Pertinence. Communication et cognition*, Paris, Minuit.
- SPERBER, D. & WILSON, D. (1995), *Relevance. Communication and cognition*, Oxford, Blackwell, 2nd edition.
- TORTERAT, F. (2006), *L'infinif et le géronif en tant que formes verbales*, article non publié, disponible sur le site : <http://torterat-frederic-perso.wifeo.com/index.php>
- TURNER, N. (2000), *Etude contrastive de l'infinif en français et en anglais*, Paris, Ophrys.
- VENDLER, Z. (1967), *Linguistics in Philosophy*, Ithaca, Cornell University Press.
- WILSON, D. & SPERBER, D. (2004), "Relevance Theory", in *Handbook of pragmatics* (L. Horn & G. Ward ed.), Oxford, Blackwell, 607-632.
- WILSON, D. (2003), "Relevance and lexical pragmatics", in *Italian Journal of Linguistics, Special Issue on Pragmatics and the Lexicon*, 15.2, 273-291.